

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

**Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 18 janvier 2023 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Jean Thibault	Trésorier et secrétaire
M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Benoît Duchesne	Administrateur
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Jane Hicks	Administrateur
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTS

M. Stéphane Martin	Administrateur
--------------------	----------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Mathieu Fournier	Division de la gestion des matières résiduelles
M ^{me} Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
M. Louis Mongrain	Conseiller en urbanisme
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M. Richard Simoneau	Division de la gestion des matières résiduelles

Un citoyen est présent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la première séance régulière de l'année 2023 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 18 janvier 2023, à 19 h 30, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier :
Écocentre Val-Bélair : Création d'une nouvelle zone pour permettre la
réalisation de travaux de réfection du site | 19 h 35 |
| 4. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 05 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 20 h 15 |
| 6. Suivi des activités du conseil de quartier | 20 h 25 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Assemblée extraordinaire du 25 janvier 2023 : Golf de Bélair • Suivi de l'atelier d'échanges sur la rue de la Joconde du 14 décembre 2022 • Révision des pratiques des conseils de quartier • Adoption de la date et du lieu de l'assemblée annuelle • Nomination d'un ou d'une président.e d'élection pour l'assemblée annuelle | |
| 7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2022 | 20 h 40 |
| 8. Information, correspondance et trésorerie | 20 h 45 |
| <ul style="list-style-type: none"> • Résolution pour le tarif à payer à la secrétaire de soutien en 2023 | |
| 9. Varia | 20 h 55 |
| 10. Levée de l'assemblée | 21 h 00 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 8152, dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

23-01-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 30, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

23-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet « Petite caisse » au point 8. Information, correspondance et trésorerie. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

23-01-03 Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier : Écocentre Val-Bélair : Création d'une nouvelle zone pour permettre la réalisation de travaux de réfection du site

Résolution CQVB-23-CA-01

Il est proposé à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de la Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Val-Bélair (R.C.A.6V.Q.4) tel que révisé.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

23-01-04 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault informe les administrateurs que le site qui a été retenu pour l'aménagement d'une patinoire couverte est celui de l'École Jules-Émond. À cet égard, un ajout a été fait à l'appel d'offres qui était déjà en cours.

Elle invite la population à participer à certains événements :

- Le tournoi de hockey bantam, du 20 au 22 janvier 2023;
- Le souper du Carnaval du Club de l'âge d'or, le 11 février 2023;
- Le déjeuner du Carnaval des Chevaliers de Colomb, le 12 février 2023.

Elle donne brièvement quelques explications concernant la consultation publique pour le projet de construction sur le Golf de Bélair qui est prévue le 25 janvier prochain, puis précise qu'il s'agit d'un projet conjoint avec la Ville de Québec considérant la vente d'une portion du terrain pour y aménager un espace vert. D'ailleurs, elle réfère les administrateurs à l'article paru récemment dans le journal *Le Soleil* pour en apprendre davantage. Une discussion suit, au cours de laquelle les administrateurs relatent l'historique des projets qui ont été déposés précédemment pour ce secteur.

Enfin, M^{me} Dussault répond aux questions des administrateurs notamment concernant le fonctionnement des jeux d'eau au Parc de la Chanterelle en période estivale. Par ailleurs, relativement à la possibilité d'agrandissement ou d'ajout d'écoles dans le quartier, elle réfère les administrateurs au député Éric Caire, considérant que la question est de juridiction provinciale.

23-01-05 Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est soulevée de la part du public.

23-01-06 Suivi des activités du conseil de quartier

- Assemblée extraordinaire du 25 janvier 2023 : Golf de Bélair

M^{me} Dominique Gagnon rappelle la tenue d'une assemblée extraordinaire, le 25 janvier 2023, à 19 h. Afin de respecter le quorum, elle s'assure qu'au moins 5 membres seront présents dans la salle. Elle explique que l'inscription préalable des citoyens est requise et que, jusqu'à maintenant, elle prévoit tout près d'une centaine de participants. Enfin, elle rappelle aux administrateurs qu'il est de leur devoir de déclarer toute situation de conflit d'intérêt en début de séance, le cas échéant.

- Suivi de l'atelier d'échanges sur la rue de la Joconde du 14 décembre 2023

Le compte rendu de la consultation a été transmis aux membres avant la séance, pour information. M^{me} Dominique Gagnon précise que, considérant l'absence de consensus, il a été convenu d'apporter uniquement des corrections mineures à la circulation dans cette rue.

- Révision des pratiques des conseils de quartier

Suivant un courriel transmis en décembre dernier, M^{me} Dominique Gagnon rappelle qu'il est possible pour les conseils de quartier de déposer un mémoire. À cet égard, un canevas de rédaction leur a déjà été proposé. M. Charles Gillespie rédigera ledit mémoire, en vue de son adoption à la prochaine séance et d'un dépôt à la Ville d'ici le 1^{er} mars 2023.

- Adoption de la date et du lieu de l'assemblée annuelle

Résolution CQVB-23-CA-02

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Benoît Duchesne, de fixer la date de l'assemblée annuelle du conseil de quartier de Val-Bélair au mercredi 19 avril 2023, à 19 h 30, au Centre culturel Georges-Dor.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Nomination d'un ou d'une président.e d'élection pour l'assemblée annuelle

Résolution CQVB-23-CA-03

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyé par M^{me} Jane Hicks, de nommer M^{me} Dominique Gagnon à titre de présidente d'élection lors de l'assemblée annuelle du conseil de quartier de Val-Bélair du 19 avril 2023.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

23-01-07 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2023

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Maxime Falardeau, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2022 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

23-01-08 Information, correspondance et trésorerie

Trésorerie

Le solde du compte était de 7 699,30 \$ au 30 décembre 2022.

M^{me} Dominique Gagnon informe les membres que le chèque pour le budget de fonctionnement de l'année 2023 a été remis au trésorier.

La présidente fait savoir qu'il est envisagé de réaliser une vidéo de sensibilisation aux équipements de déneigement, laquelle serait financée par la subvention de 1 000 \$ reçue du député Éric Caire.

- Résolution pour le tarif à payer à la secrétaire de soutien en 2023

Résolution CQVB-23-CA-04

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M. Benoît Duchesne, de recourir aux services d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux du conseil de quartier de Val-Bélair pour l'année 2023 au tarif de 105 \$ par procès-verbal.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- Petite caisse

Résolution CQVB-23-CA-05

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Charles Gillespie, de constituer une petite caisse et d'allouer un fonds de roulement de 100 \$, pour l'achat notamment de breuvages offerts lors des séances du conseil.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQVB-22-CA-06

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Maxime Falardeau, d'autoriser le paiement d'un montant de 95 \$ (chèque # 238) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de décembre 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondances

Depuis la dernière réunion, la présidente et la Ville de Québec ont transmis quelques documents d'information aux membres, notamment :

- Voeux du temps des Fêtes de la conseillère municipale, M^{me} Bianca Dussault;
- Communiqué de la Ville de Québec portant sur la Vision de l'arbre : en route vers la plantation de 130 000 arbres dans les quartiers de Québec;
- Article paru dans le journal *Le Soleil* du 15 janvier 2023 présentant le projet immobilier du Golf de Bélair;
- Lien menant à l'entrevue réalisée par la chaîne de télévision *Noovo* avec les conseillers indépendants;
- Invitation de la Communauté métropolitaine de Québec et l'Institut du Nouveau Monde à remplir un sondage, d'ici au 7 février 2023, portant sur les enjeux, orientations et mesures du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 pour la Rive-Nord;
- Article paru dans le journal *Le Soleil* du 4 février 2023 portant sur les radars photo;
- Demande d'opinion pour le projet d'agrandissement du IGA Convivio Val-Bélair;
- Appel à projets adressé aux organismes à but non lucratif œuvrant dans les domaines communautaires, des loisirs ou de l'animation urbaine pour l'aménagement de places éphémères.

23-01-09 Varia

Aucun sujet n'est traité.

23-01-10 Levée de l'assemblée

À 21 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à l'unanimité de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M. Jean Thibault, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Jean Thibault, secrétaire

Écocentre Val-Bélair : Création d'une nouvelle zone pour permettre la réalisation de travaux de réfection du site

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66204Fb, R.C.A.6V.Q. 329

Déposé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Le 14 février 2023

Dans le cadre de la Politique de participation publique, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique est produit.

Dans ce document, les informations suivantes sont regroupées :

- Les étapes de la démarche de participation publique réalisées;
- Les principaux commentaires et recommandations formulés dans le cadre des activités de participation active et des mesures de consultation ainsi que ceux formulés par le conseil de quartier, le cas échéant;
- Les commentaires et recommandations qui ont induit les principales modifications apportées à l'acte soumis pour adoption au conseil, le cas échéant.

Description du projet

Une modification réglementaire est proposée afin de diminuer la superficie de la zone 66204Fb pour créer une nouvelle zone autour de la zone 66203Up avec les mêmes usages et normes que cette dernière, à savoir : I4 Industrie de mise en valeur et récupération, R1 Parc, et un usage particulier (dépôt de matériaux secs).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=463>

Démarche de participation publique

Étapes

- Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Val-Bélair : le 18 janvier 2023, à 19 h, Centre culturel Georges-Dor, 3490, route de l'Aéroport (+ Zoom en direct);
- Consultation écrite : du 19 au 25 janvier 2023, formulaire en ligne;
- Rapport disponible : 14 février 2023.

Rapports des différentes étapes (voir les documents à l'annexe 1)

- Rapport de la consultation publique sur le projet de modification réglementaire – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et demande d'opinion au conseil de quartier;
- Rapport de la consultation écrite (7 jours).

Rétroaction

Suivant les activités de consultations, la Ville de Québec n'apportera pas de modification au projet de modification réglementaire.

Annexe 1 : Rapports des différentes étapes

Écocentre Val-Bélair : Création d'une nouvelle zone pour permettre la réalisation de travaux de réfection du site

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66204Fb, R.C.A.6V.Q. 329

Activité de participation publique



Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Val-Bélair

Date et heure : 18 janvier 2023, à 19 h 30

Lieu : Centre culturel Georges-Dor, 3490, route de l'Aéroport (+ Zoom en direct)

Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des intervenants.
2. Présentation du déroulement.
3. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la *Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec* et la *Politique de participation publique de la Ville de Québec*.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier.
5. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible en ligne.
6. Présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme par la personne-ressource.
7. Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire ainsi que la carte des zones concernées et des zones contiguës sont disponibles pour le public.
8. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique.
9. Période de questions et commentaires du conseil de quartier.
10. Recommandation du conseil de quartier.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier de Val-Bélair, secteur situé approximativement à l'est et au sud de la rue Jean-Bardot, à l'ouest de la route Léo-Major et au nord de la route de la Bravoure.

Description du projet et principales modifications

Une modification réglementaire est proposée afin de diminuer la superficie de la zone 66204Fb pour créer une nouvelle zone autour de la zone 66203Up avec les mêmes usages et normes que cette dernière, à savoir : I4 industrie de mise en valeur et récupération, R1 Parc, et un usage particulier (dépôt de matériaux secs).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=463>

Participation

Administrateurs du conseil de quartier :

- M^{me} Francine Dion, présidente
- M. Marc-André Ducharme
- M. Benoit Duchesne
- M. Maxime Falardeau
- M. Charles Gillespie
- M^{me} Jane Hicks
- M. Jean Thibault

Conseillère municipale :

- M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale, district de Val-Bélair

Personne-ressource :

- M. Louis Montgrain, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- M. Mathieu Fournier, directeur de section, Gestion des matières résiduelles
- M. Richard Simoneau, directeur de projet, Gestion des matières résiduelles

Animation de la rencontre :

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Nombre de participants :

8 participants, dont 7 administrateurs du conseil de quartier et 1 citoyen

Recommandation du conseil de quartier

À l'unanimité, les administrateurs du conseil de quartier de Val-Bélair recommandent au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de règlement modifiant le Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66204Fb, R.C.A.6V.Q. 329, tel que proposé.

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	7	Accepter la demande Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
B.	0	Refuser la demande Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
C.	0	Accepter la demande, avec proposition d'ajustement Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme, mais avec une demande particulière.
Abstention	0	
TOTAL	7	

Questions et commentaires du public et des administrateurs du conseil de quartier

- **Intervention 1** : Il y a un chemin pour les véhicules qui montent à la carrière. Est-ce qu'il y aura un autre chemin pour se rendre à l'écocentre? Sa préoccupation est au sujet de la sécurité en raison des véhicules lourds qui côtoient les visiteurs de l'écocentre.

***Réponse de la Ville** : Il y a un réaménagement qui est prévu. Il est question d'un accès pour les poids lourds et d'un autre pour les automobilistes. L'objectif est d'améliorer la sécurité, alors que cet écocentre a peu changé avec les années. C'est le seul écocentre où les usagers croisent encore des poids lourds transportant des matières. Pour ce qui est de l'accès à la carrière, des échanges sont en cours avec l'entreprise et le service des transports et de la mobilité intelligente pour un élargissement.*

C'est notre plus petit écocentre et il est très apprécié. D'ailleurs, l'accès est gratuit et il n'y a plus de limite de quantité. On souhaite aussi augmenter la fluidité et l'accès à cet écocentre. Donc, nous souhaitons revoir l'aménagement du site pour faciliter le déchargement et limiter les files d'attente. Par la même occasion, nous souhaitons revoir les docks et les accès. Cependant, il faudra fermer temporairement l'écocentre pour effectuer ces travaux (été 2023).

- **Intervention 2** : Si le projet prévoit du déboisement, j'imagine qu'une bande d'arbres sera prévue avec la rue privée de la carrière pour les citoyens qui y marchent.

***Réponse de la Ville** : Oui, il est prévu une bande d'arbres ou une butte-écran. On cherche à minimiser nos impacts. Les alarmes de recul « bip bip » ont par exemple été remplacées par des « psss psss psss ».*

- **Intervention 3** : Combien coûtera le réaménagement?

***Réponse de la Ville** : On n'a pas ouvert les enveloppes de l'appel d'offres, mais on s'attend à 2,5 millions de dollars*

- **Intervention 4** : L'ouverture de l'écocentre remonte à l'an 2000.

- **Intervention 5** : Est-ce qu'il y a de l'intérêt pour la revalorisation ou la revente de matériaux en bon état?

***Réponse de la Ville** : On a fait plusieurs analyses et contacté plusieurs organismes. Actuellement, on met en valeur la matière, mais pas l'objet. On valorise le bois de l'armoire ; mais pas le meuble en soi. Ça demanderait beaucoup d'espaces pour entreposer les objets en plus de la matière. Ce n'est pas suffisamment rentable, ni*

simple à gérer. On a des partenaires / artistes qui ont la permission de récupérer de la matière sécuritairement. Il vaut donc mieux tenter de vendre ou donner par « Marketplace » avant de se rendre à l'écocentre.

- **Intervention 6 :** Comment avez-vous conçu le réaménagement de l'écocentre?

Réponse de la Ville : *On a fait un « benchmark » avec d'autres écocentres qui sont notamment situés en Europe. Mais on se fie beaucoup à notre expérience avec nos autres sites. On accueille aussi des commerciaux comme « Got Junk » et des citoyens qui ont de gros véhicules.*

- **Intervention 7 :** Il y a aussi des gens de Shannon qui viennent à l'écocentre.

Réponse de la Ville : *Oui, il y a des ententes avec d'autres villes, car il s'agit d'un équipement d'agglomération. Mais ça représente un faible pourcentage de visiteurs.*

- **Intervention 8 :** Le site sera pavé ou en gravier?

Réponse de la Ville : *On prévoit un pavage avec une bonne fondation. Cela dépendra des coûts à l'ouverture des appels d'offres. Mais dans tous les cas, ce sera une amélioration. La difficulté est la pente du terrain où il faudra prévoir des murs de soutènement. Le terrain n'est pas idéal, mais il est très bien localisé pour les usagers.*

- **Intervention 9 :** L'intersection entre la rue Jean-Bardot, la route Léo Major, et l'autoroute Henri-IV n'est vraiment pas évidente.
<http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/?level=9¢er=232777.04507385066,5193268.0109591065,32187>

Nombre d'interventions :

9 interventions

Prochaines étapes :

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Réalisation du rapport :

Date : 6 février 2023

Rédigé par :

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Approuvé par :

M^{me} Francine Dion, présidente du conseil de quartier de Val-Bélair

Écocentre Val-Bélair : Création d'une nouvelle zone pour permettre la réalisation de travaux de réfection du site

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66204Fb, R.C.A.6V.Q. 329

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période) :

Du 19 au 25 janvier 2023

Formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier de Val-Bélair, secteur situé approximativement à l'est et au sud de la rue Jean-Bardot, à l'ouest de la route Léo-Major et au nord de la route de la Bravoure.

Description du projet et principales modifications

Une modification réglementaire est proposée afin de diminuer la superficie de la zone 66204Fb pour créer une nouvelle zone autour de la zone 66203Up avec les mêmes usages et normes que cette dernière, à savoir : I4 industrie de mise en valeur et récupération, R1 Parc, et un usage particulier (dépôt de matériaux secs).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=463>

Participation

Conseillère municipale:

- M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale du district de Val-Bélair

Personne-ressource :

- M. Louis Montgrain, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page Web du projet :

- 14 visiteurs ont fréquenté la page Web de la consultation écrite.
- 0 citoyen a soumis des questions via le formulaire.

Questions et commentaires du public

Aucun commentaire

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Réalisation du rapport

Date : 6 février 2023

Rédigé par :

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne